Fiche de Synthèse INT_CLIMAT_POL-AUTR_Dialogue-Petersberg-5_150714



CLIMAT/ POLITIQUE (AUTRE)

Dialogue de Petersberg sur le climat

5^e réunion

Berlin, 14-15 juillet 2014

INT_CLIMAT_POL-AUTR_Dialogue-Petersberg-5_150714



La 5^e réunion du Dialogue dit de Petersberg sur le climat s'est tenue à Berlin les 14-15 juillet 2014, sous la co-Présidence de l'Allemagne et du Pérou (pays hôte de la 20^e Conférence des Parties à la Convention Climat (COP-20) du 1^{er} au 12 décembre 2014, à Lima).

Le Dialogue de Petersberg

Le Dialogue de Petersberg¹ [du nom de la municipalité allemande située dans le *Land* de Hesse] a été lancé à l'initiative de la chancelière allemande, Angela Merkel, à la Conférence sur le Climat à Copenhague (décembre 2009)². L'objectif du Dialogue est double :

- faciliter des discussions informelles sur des questions clés de la politique climat internationale. Il vise à soutenir les négociations formelles sur le climat dans le cadre des Nations Unies (Convention Climat [CCNUCC], Protocole de Kyoto) en vue de donner une plus grande impulsion à l'action climat multilatérale,
- promouvoir le partage d'expérience en matière de mesures nationales de lutte contre le changement climatique.

Le Dialogue se veut complémentaire aux négociations onusiennes, et n'a pas la vocation de s'y substituer. Depuis 2010, le Dialogue est reconnu comme étant une étape clé sur l'agenda climat international annuel.

Cette 5^e réunion a rassemblé des Ministres de 29 Etats dont la Chine, le Brésil, la Corée du Sud, les Etats-Unis, l'Australie, et plusieurs Etats membres de l'UE (France, Royaume-Uni, Pologne,..), ainsi que la Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres, la Commissaire européenne à l'action climat, Connie Hedegaard, et les deux co-Présidents du Groupe de travail sur la plate-forme de Durban (ADP).

Objet de la 5^e réunion et structure des débats

L'objet de la réunion était de débattre de façon informelle des questions clés en préparation des deux prochains rendez-vous clés sur l'agenda climat international en 2014 :

- le Sommet extraordinaire sur le climat, organisé à l'initiative du Secrétaire-Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, [qui se tiendra le 23 septembre 2014 à New York]³,
- la COP-20.

Les débats ont été centrés sur quatre questions :

- 1) comment dégager un large consensus sur la structure du futur régime climat post-2020 afin d'être en mesure d'adopter un accord ambitieux, efficace et équitable à la COP-21 [Paris, fin 2015] avec la participation active de toutes les Parties?
- 2) comment s'assurer que tous les grands pays émetteurs de gaz à effet de serre (GES), tant industrialisés qu'émergents, soumettent leurs "contributions nationales prévues" à l'accord (voir encadré sur page suivante) suffisamment en amont de la COP-21?
- 3) quels sont les résultats concrets sur lesquels la Conférence de Lima doit déboucher et que doit-elle faire pour permettre à la COP-21 d'aboutir à l'accord attendu?
- 4) comment renforcer l'ambition pré-2020?

² Voir SD'Air n° 174 p.9.

¹ Voir CDL n° 136 p.4.

³ Voir FdS INT_CLIMAT_CCNUCC_Varsovie_231113 (p.28).

INT_CLIMAT_POL-AUTR_Dialogue-Petersberg-5_150714



Les contributions nationales

Conformément à la décision 1/CP.19⁴, <u>toutes</u> les Parties sont invitées à "initier ou à intensifier les préparations au niveau national en vue de définir leurs contributions" [à la réduction des émissions au titre de l'accord multilatéral sur le climat qui doit être conclu à la COP-21] et à les soumettre "bien en amont" de la COP-21, et d'ici le 31 mai 2015 pour celles "qui y seront prêtes". Ces contributions s'entendent comme étant les objectifs de réduction des émissions de GES pour la période post-2020.

Résultats

Au terme de la réunion, des **conclusions** consensuelles ont été publiées par les deux co-présidents, dont les points clés pour chaque question sont présentés ci-après :

- 1) les participants se sont accordés à reconnaître que la forme juridique du futur accord, la différenciation des engagements de réduction [en fonction de la catégorie du pays (pays industrialisé/en développement) et de ses capacités], les moyens de mise en œuvre [financement, transfert de technologies et renforcement des capacités] et l'ambition sont des questions à régler au niveau politique;
- 2) les Ministres ont souligné le besoin de notifier, de façon transparente, claire et compréhensible, les contributions nationales prévues. Il est donc capital que les Parties se mettent d'accord à Lima sur les informations qui devront accompagner leurs contributions et ce, pour renforcer l'entente et la confiance entre les Parties et permettre la comparabilité des efforts et l'agrégation des contributions. Il est également important que cette agrégation puisse répondre à l'objectif de 2°C. A cette fin, il a été proposé d'établir un processus pour évaluer collectivement les contributions nationales. Par ailleurs, un large consensus s'est dégagé sur le fait que l'atténuation [réduction des émissions et renforcement de l'absorption par les puits] constitue l'élément principal de chaque Partie, complétée par des efforts en matière d'adaptation et de moyens de mise en œuvre. Enfin, le type et le champ des contributions seront basés sur les principes de la CCNUCC [équité, responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives];
- 3) selon les Ministres, il est capital de réaliser des progrès concrets d'ici et lors de la COP-20. Lima doit poser les bases politiques, substantielles et procédurales pour que Paris aboutisse à un accord réussi. A cette fin, à Bonn, ils ont identifié deux issues concrètes à obtenir à Lima: l'élaboration d'éléments équilibrés, clairs et cohérents d'un projet de texte et une décision sur les informations qui devront accompagner la présentation des contributions nationales pour que celles-ci soient claires, transparentes et compréhensibles. Enfin, Lima doit déterminer comment évaluer collectivement les contributions après leur remise par les Parties afin de garantir un niveau d'ambition suffisamment élevé.
- 4) les Ministres ont reconnu que l'écart entre le niveau d'ambition collective des actions prévues et le niveau d'ambition nécessaire pour respecter l'objectif de 2°C continue de se creuser. Les Ministres se sont engagés à renforcer la coopération internationale dans plusieurs domaines, dont les subventions aux combustibles fossiles, la forêt, les HFC, etc. Ils soulignent l'importance du soutien politique au plus haut niveau pour renforcer l'ambition.

Ces conclusions se veulent une contribution concrète aux négociations dans le cadre de la CCNUCC en amont de la COP-20 à Lima, et tout particulièrement de la prochaine session du Groupe de travail sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (Groupe dit ADP) [Bonn, 20-25 octobre 2015].

⁴ Voir CDL n° 174 p.2 ou FdS INT_CLIMAT_CCNUCC_Varsovie_231113 (p.10).

CITERA

INT_CLIMAT_POL-AUTR_Dialogue-Petersberg-5_150714

Pour en savoir plus

- les conclusions des co-Présidents : www.bmub.bund.de/fileadmin/Daten_BMU/Download_PDF/Klimaschutz/petersberg5_conclusions_bf.pdf
- les pages du Ministère fédéral allemand de l'Environnement sur le Dialogue de Petersberg : www.bmub.bund.de/en/topics/climate-energy/climate/international-climate-policy/petersberg-climate-dialogue/
- le contexte : www.bmub.bund.de/en/topics/climate-energy/climate/international-climate-policy/petersbergclimate-dialogue/pcd-v-background/
- la liste des pays qui ont participé: www.bmub.bund.de/fileadmin/Daten_BMU/Download_PDF/Klimaschutz/petersberg5_heads_of_delegation_bf.pdf

Les Fiches de Synthèse du CITEPA Pollution de l'air et effet de serre

Retrouvez toutes les fiches sur

www.citepa.org/fr/le-citepa/publications/fiches-de-synthese Espace réservé aux adhérents